

---

# ACTE D'ENGAGEMENT

## [AE]

---

### MAITRE DE L'OUVRAGE

CACL (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL)  
4, Esplanade de la Cité d'Affaires - CS 36029  
97 357 MATOURY CEDEX

### OBJET DU MARCHE

PRESTATIONS DE TRANSPORT SCOLAIRE PAR VOIE TERRESTRE

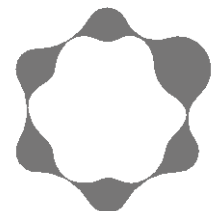
### REMISE DES OFFRES

01/06/2020

### HEURE LIMITE DE RECEPTION

12:00 (Heure de Guyane)

**MARCHE N° .....**



**Aucune entrée de table des matières n'a été trouvée.**

Le présent accord-cadre est passé en vertu des dispositions des articles L 2124-2, L2125-1 alinéa 1, de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique.

**Article 1 – Contacts**

Autorité compétente pour signer l'accord-cadre : Marie-Laure PHINERA-HORTH

Personne désignée pour renseigner les bénéficiaires des nantissements (article 130 du décret relatif aux marchés publics) : Marie-Laure PHINERA-HORTH, Présidente de la CACL

Comptable assignataire des paiements : le trésorier de Cayenne municipale

Téléphone : 05.94.39.82.10

Adresse : trésorerie municipale de Cayenne

1555, Route de Baduel

BP 6004

Cayenne cedex

97306 CAYENNE Cedex

**Article 2 – Consultation allotie**

Les prestations sont réparties en 8 lots, traités de façon séparée.

Les lots sont les suivants :

- **Lot n°1 : Ligne 200-Q2**
- **Lot n°2 : Ligne 600-J2**
- **Lot n°3 : Ligne E-MAT**
- **Lot n°4 : Ligne MAT-4K**
- **Lot n°5 : Ligne MAT\*4L**
- **Lot n°6 : Ligne 441-H1**
- **Lot n°7 : Ligne R Agglo 3**
- **Lot n°8 : Ligne R Agglo 4**

**La présente offre concerne le lot n°8 : Ligne R Agglo 4**



**Article 3 – Contractant**

Je soussigné,

Nom et Prénom :

Agissant en mon nom personnel :

Domicilié à : .....

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET : .....

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de : .....

Sous le n° .....

Téléphone : .....

Télécopie : .....

Courriel : .....

- Je suis le mandataire solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
- Je suis le mandataire non solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
- Je suis le mandataire des membres du groupement solidaire présenté en annexe

Agissant pour le nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société) :

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

- La société désignée ci-dessus est le mandataire solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
- La société désignée ci-dessus est le mandataire non solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
- La société désignée ci-dessus est le mandataire des membres du groupement solidaire présenté en annexe

Désigné dans l'accord-cadre, sous le nom " titulaire " ;

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés ;
- M'ENGAGE à produire, si mon offre est retenue et si je ne les ai pas déjà fournis à l'appui de mon offre, les pièces prévues à l'article 51 du décret relatif aux marchés publics dans un délai de 5 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui m'en sera faite par la personne signataire de l'accord-cadre.
- M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.



L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

#### **Article 4 – Type de prix**

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Les prix unitaires du bordereau de prix sont appliqués aux quantités réellement exécutées.

#### **Article 5 – Modalités de variation du prix**

Les prix sont révisibles suivant les modalités fixées ci-après.

Le prix révisé est obtenu en appliquant au prix initial, le coefficient  $C_n$  résultant de la formule suivante :

$$C_n = 0,200 + (0,800) \times ((0,200 (PGG_n / PGG_0)) + (0,500 (001582826_n / 001582826_0)) + (0,300 (001569880_n / 001569880_0)))$$

L'indice PGG correspond à : Prix de vente du litre de gazole au consommateur à la pompe en Guyane

La valeur de l'indice  $PGG_n$  est la valeur de l'indice au mois  $n$  de la date d'application de la révision.

La valeur de l'indice  $PGG_0$  est celle établie pour le mois d'établissement du prix  $M_0$ .

Organe ou support de publication : Préfecture de Guyane

L'indice 001582826 correspond à : Indice du coût de la main d'œuvre des industries mécaniques et électrique

La valeur de l'indice  $001582826_n$  est la valeur de l'indice au mois  $n$











